

NOTE DE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC LEGS CONSTANT

Dans son testament rédigé en 1982, Eugène Constant léguait à la ville d'Aix la « villa d'Augusta », bâtisse située rue Pierre de Coubertin ainsi que le terrain attenant d'un hectare. « J'impose comme condition à ce legs, écrivait alors le généreux donateur, que cet immeuble bâti et non bâti soit affecté essentiellement à l'aménagement d'espaces verts, jardins, terrain de jeu pour enfants et maison de gardien . Voulant ainsi que soit perpétuée la mémoire de mes parents et consacrer cet immeuble à seul usage collectif.» [source : <https://ciqcezannetorse.org/parc-ou-pas-parc/>]

LE PARC LEGS CONSTANT AVANT, UN LIEU PRATIQUE PEU VALORISÉ

Jusqu'à aujourd'hui, le parc est resté en majorité vierge de tout aménagement, la partie basse est actuellement occupée pour du stationnement, elle se présente sous la forme d'un terrain vague perméable et plat dépourvu d'ombre avec pour seuls éléments distinctifs un alignement de cyprès de Florence et une plateforme béton destinée à du stockage et de la logistique autrefois utilisée par la Direction des Espaces Verts de la Ville. Quant à la partie haute, elle se présente tel un espace naturel composé d'une belle forêt, enrichie par la Ville en 2024 avec la plantation d'une dizaine d'arbres, la création d'un réseau d'arrosage et d'un verger pédagogique composé de 15 arbres fruitiers. La Direction des Espaces Verts y a également créé une promenade en stabilisé menant à ce verger.



Terrain vague en partie basse



Forêt en partie haute



Le verger pédagogique



Promenade en partie haute



LE FUTUR PARC LEGS CONSTANT DANS UNE PROJECTION AU CARACTÈRE NATUREL PENSÉ COMME « LE JARDIN-FORÊT DES CONSTANT »

Entre 2024 et 2026, la Direction des Espaces Verts a mené une réflexion sur l'aménagement du parc avec la création de deux aires de jeux en bois (430m² au total) adaptées aux différentes tranches d'âges, la plantation d'un mail planté pour introniser l'entrée dans le parc, mais aussi la plantation d'îlots forestiers (530m²), d'une forêt Miyawaki (380m²) et de massifs paysagers en partie basse, l'installation de mobiliers dont une partie taillée dans des troncs, la mise en place d'une continuité de la promenade en partie haute, la création d'une terrasse bois se présentant tel un belvédère à l'ombre de grands arbres, l'installation de garde-corps sur les murets existants rénovés. Cette conception s'est portée essentiellement sur le caractère naturel du site, avec le souhait de faire descendre la forêt de la partie haute vers la partie basse et offrir ainsi aux usagers un véritable écrin de verdure et de fraîcheur. Le parc se voudra également vertueux en matière de gestion intégrée des eaux pluviales grâce à un nivellement réfléchi et une capacité d'infiltration des îlots forestiers et des aires de jeux composées de copeaux de bois.

Le parc s'intégrera alors pleinement dans la continuité du Parc Naturel Urbain de par sa proximité immédiate avec la promenade de la Torse et fera le lien avec la nouvelle Plaine Nature et Sports récemment aménagée sur le secteur de Carcassonne.

En résumé :

Des cheminements en grave compactée

3 surfaces de jeux pour un total de 430m²

910m² de forêt (îlots forestiers et forêt Miyawaki)

140m² de massifs paysagers

110m² de terrasse bois

70 arbres plantés en partie basse

10 bancs, 5 corbeilles, 1 rack à vélos, 2 tables de pique-nique dont 1 PMR et 2 grands transats.

AMÉNAGEMENT DU PARC LEGS CONSTANT

LE JARDIN-FORÊT CONSTANT

PLANTATION DE MASSIFS EN BORDURE DE LA CLÔTURE OUEST ET CRÉATION D'ILÔTS ONDULÉS LE LONG DU MURET POUR ANIMER LE MAIL PLANTÉ D'ARBRES D'ALIGNEMENT.

AMÉNAGEMENT DE CHEMINEMENTS EN REVÊTEMENT NATUREL DRAINANT OÙ DES PLANTES SAUVAGES POURRONT DÉBORDER DES ESPACES VERTS

INSTALLATION D'UNE TYROLIENNE POUR LES 6 ANS ET + ET D'UNE STRUCTURE PYRACORDE ADAPTÉE DÈS 3 ANS

CRÉATION D'ESPACES EN ALCOVES, DÉLIMITÉS PAR DES CHEMINEMENT ONDULANTS ET DES ILÔTS FORESTIERS, DESTINÉS AUX JEUX ET À L'ÉCOLE DU DEHORS, PROPICE À LA DÉTENTE POUR LES PARENTS ET USAGERS

CRÉATION D'UNE TERRASSE BOIS TEL UN BELVÉDÈRE SUR LES NOUVELLES FORÊTS DU PARC EN PARTIE BASSE

